



Projet Pédagogique
Structure : ALSH JEAN JAURES
Année 2023/2024

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
Territoire de vie.....	4
Etude du PNRU (Plan Nationale de renouvellement Urbain) de la diagonale du Vernet :	4
Selon l'office HLM, il présente un taux de précarité parmi les plus importants de la ville.	4
La structure et son environnement.....	4
Les dispositifs	6
LE PUBLIC VISE.....	6
Caractéristiques par tranche d'âge	6
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	9
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	9
Les objectifs du PEL - PEdT	10
Les objectifs du Plan Mercredi	11
Les objectifs généraux.....	12
Les objectifs opérationnels	13
Les projets d'activités.....	15
LES METHODES PEDAGOGIQUES	16
LES MOYENS.....	17
Les humains.....	17
Les partenaires	19
Le fonctionnement de la structure	20
La communication	22
L'EVALUATION.....	23
Les outils d'évaluation.....	24
La Charte de qualité	24
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	26
Les moyens.....	26
Nos engagements.....	26
La Fédération Léo Lagrange Fédération	27
La Délégation Nationale Enfance	28



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2019 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère sur le lot 1.

Lors de ce renouvellement d'appel d'offre, la Fédération Léo Lagrange Méditerranée s'est vue attribué également le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de perpignan :

- **4 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant le temps du midi et du soir.
- **5 ALSH** lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référentes.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Contexte

Perpignan (*Perpinyà* en [catalan](#)) est située dans le [département](#) des [Pyrénées-Orientales](#) et la [région Occitanie](#). Les habitants de Perpignan sont appelés les *Perpignanais*.



Selon l'[INSEE](#), sa population municipale *intra-muros* était de 122 765 Perpignanais et Perpignanaïses en 2018.

Le quartier Vernet Salanque/Diagonale du Vernet

Le quartier Vernet Salanque est situé dans le quartier du Moyen Vernet, accolée aux citées Diaz, Saint-Genis des Tanyères, les Pêchers et El Vivès.

Ce quartier s'inscrit en zone franche dans lequel le taux de chômage est important.

La population profite d'une faible mixité sociale et culturelle.

Quelques commerces, un poste de police municipale, une école maternelle et primaire, un centre social, les accueils de loisirs primaires et maternels Jaurès et Victor Hugo et un point jeune constituent les principales infrastructures qui donnent vie au quartier.

Territoire de vie

Etude du PNRU (Plan Nationale de renouvellement Urbain) de la diagonale du Vernet :

La diagonale du Vernet regroupe donc 5 ensembles de logements sociaux :

El Vives, les Pêchers, Vernet Salanque, Diaz et Nouveau Logis.

L'ensemble Vernet Salanque a connu une concentration de graves difficultés économiques, sociales et sécuritaires : les populations extrêmement fragiles, le taux d'activités très faible, les dégradations publiques récurrentes ainsi que les vols et pratiques déviantes perturbent le fonctionnement résidentiel. L'intervention du premier PRNU a permis d'atténuer cette situation, d'importants travaux ont été réalisés avec des programmes de reconstruction et de diversification de l'habitat. La population reste majoritairement dans une situation précaire.

Selon l'office HLM, il présente un taux de précarité parmi les plus importants de la ville.

L'ALAE/ ALSH Jean JAURES se situe dans le quartier Vernet Salanque sur l'école élémentaire Jean Jaurès, dans un bâtiment indépendant annexé au groupe scolaire

La structure et son environnement

L'ALSH Jean JAURES se trouve implanté au cœur du quartier Vernet Salanque dans le groupe scolaire Jean Jaurès (côté élémentaire), situé dans la ville de Perpignan (anciennement ZUS) et placé en REP/REP+ (Zone Urbaine Sensible/Réseau d'Éducation Prioritaire).

Ce site se trouve à Perpignan, 34 bis chemin El Vives, entouré d'une petite zone pavillonnaire et majoritairement d'immeubles type « HLM ».

Il est ouvert sur le mois de Juillet uniquement.

L'Accueil de loisirs est scindé en 2 structurations : un côté maternel (enfants de 3 à 6 ans) et un côté primaire (enfants de 6 à 12 ans).

Le directeur de l'ALSH est aussi responsable de l'ALAE durant l'année (périscolaire).

Le public accueilli est en grande partie issu du quartier Vernet Salanque. Nous constatons une faible mixité culturelle : le public accueilli est majoritairement d'origine marocaine, turque, algérienne et de la communauté gitane. Une très faible proportion de ce public est d'origine latine et européenne. Cette diversité est spécifique, notamment dans la relation aux familles (barrière de la langue, traditionalisme, analphabétisme, communautarisme...).

Les locaux de l'ALAE Jean Jaurès appartiennent à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur de l'ALAE durant le temps périscolaire.



Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière nous est déléguée par le biais d'un marché à bon de commande (renouvelé en 2020).

L'école Jean Jaurès accueille des enfants entre 3 ans et 11 ans.

Pour l'année scolaire 2023/2024, le groupe scolaire Jean Jaurès compte 25 classes dont 1 classe ULIS.

9 classes en maternelles	16 classes en primaire + 1 ULIS
180 enfants	308 enfants

Locaux utilisés par l'ALSH Jean Jaurès :

- **Le centre de loisirs primaire - ALSH (trois salles + une cuisine + WC+ une salle commune en partenariat avec l'école)**
- Tous les espaces extérieurs (cour + terrain de basket), ainsi que les toilettes de l'école
- Le Restaurant scolaire
- L'école maternelle (salle de motricité, dortoir, cour de récréation)

L'ALAE Jean Jaurès bénéficie de nombreuses possibilités d'utilisation des salles et espaces extérieurs. Les ressources matérielles, sportives et pédagogiques sont très satisfaisantes.

Fiche d'identité

Type : Accueil de loisirs sans hébergement **Accueil de loisirs primaire + Accueil de loisirs maternel**

Fréquence : du lundi au vendredi de 7h45- à 8h15 hors jours fériés

Public : **40 enfants maximum de 6 à 12 ans - 24 enfants maximum de 3 à 6 ans** (Habilitation DDCS)

Lieu : **Centre Loisirs Jean Jaurès – Ecole Maternelle Jean Jaurès**

Organisateur : Léo Lagrange

Équipe 1 animatrice référente primaire - 1 animatrice référente maternelle (accueil mixte)

1 directeur primaire/maternel animateur

Des CEE (Contrat Engagement Educatif) renforcent l'équipe en fonction des effectifs.

Formules et modalités d'accueil ALSH Jean Jaurès

Ouverture Juillet 2024

(du lundi au vendredi sauf jours fériés)

Les inscriptions et le règlement des factures se font auprès du directeur de l'ALSH.

Les parents peuvent inscrire leurs enfants en journée ou demi-journée, avec ou sans repas.

Des accueils et départs échelonnés sont proposés.

L'accueil du matin ouvre à 7h45 jusqu'à 9h00.

Les parents peuvent récupérer leurs enfants entre 11h45 et 12h30, et les ramener entre 13h30 et 13h50.

Accueil soir 17h00 à 18h15 (Fermeture)

Cet accueil est habilité par la DDCS, nous respectons les taux d'encadrement suivants :

- 1 animateur pour 8 enfants d'âge maternel.
- 1 animateur pour 12 enfants d'âge primaire.





Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Cité éducative

LE PUBLIC VISÉ

L'ALSH accueille des enfants âgés entre 2 ans et demi jusqu'à 6 ans pour la partie maternelle, et de 6 ans jusqu'à 12 ans pour la partie primaire. La plupart des enfants et des familles habitent le quartier de Vernet Salanque ou le quartier El Vives.

Les accueils de loisirs Jean Jaurès maternel et primaire sont mitoyens ce qui permet aux parents une organisation simple en termes de déplacements entre les ALSH et la maison lorsqu'ils récupèrent les enfants.

Nous sommes dans un quartier précaire. L'inscription aux temps méridiens ou de garderie est parfois primordiale pour les parents.

Certains enfants sont inscrits aux clubs de sports des alentours (rugby, football, ou encore boxe), mais également aux centres de loisirs Hugo mater et Hugo Diaz pour les mercredis et les petites vacances.

Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 3 à 6 ans
D'imitation/ de création	Désir d'autonomie parallèle à une dépendance étroite vis à vis de l'entourage ; imitation d'un rôle, d'un personnage. Les créations individuelles symboliques (le dessin, la pâte à modeler) représentent quelque chose pour l'enfant qui crée ce qu'il a vu, entendu ou vécu. L'enfant utilise des signes, des symboles.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Besoin de connaître les choses par leur nom, de connaître les qualités et la structure des objets.
De socialisation/ d' « autonomie »	La socialisation s'amorce et s'instaure. L'enfant prend parallèlement conscience de lui et d'autrui. Besoin d'être seul, de se séparer du groupe quand on en a envie.
D'aimer, d'être aimé/	Etablissement de la relation triangulaire : enfant-père-mère. Le père devient le second pôle d'intérêt de la vie de l'enfant. Période de construction du moi avec opposition : amour de soi, imitation.
De mouvement	Age déménageur, acrobate



De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	Jouer à avoir peur, aller à la découverte de l'inconnu, trouver les limites de son corps.
D'activité/ de « ne rien faire »	A 3 ans : Age déménageur A 4 ans : L'enfant peut concevoir et décrire les transformations des objets. Expérimentation des quantités et des volumes.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde , des autres, intérioriser ses expériences . ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.

Besoin...	De 6 à 9 ans	De 10 à 12 ans
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
de fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation/ d' « autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité
D'aimer, d'être aimé/	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.



	de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.
	Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux	





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires).

L'Enfant dans sa singularité

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

L'Enfant acteur,

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Une équipe engagée et impliquée,

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

La place des familles,

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.

Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.



Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. d'un espace leçon



Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. »

(Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives.

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
Développer l'éducation à la citoyenneté	1. Lutter contre les discriminations 2. L'enfant est au cœur de la citoyenneté 3. Droit de l'enfant	• Activités d'échanges • Climat de confiance • Egalité filles garçons • Projet droit de l'enfant
Favoriser l'accès à la culture	1. Favoriser l'accès à de nouvelles cultures 2. Proposer des activités sportives, culturelles, artistiques et ludiques 3. Favoriser les jeux libres	• Mise en place d'ateliers culturels et artistiques • Impliquer les enfants à des tâches • Développer la motricité de l'enfant • Jeux libres
Sensibiliser l'enfant au développement durable et à l'éco-citoyenneté	1. Sensibiliser les enfants à devenir de futurs citoyens 2. Lutter contre le harcèlement 3. Education au développement durable	• Semaine du handicap • Jeux Léo Lagrange (défis différences, la boîte à débats...) • Activités autour du recyclage • Sensibiliser au gaspillage
Rendre l'enfant acteur et responsable de ses choix	1. Favoriser l'écoute et la communication 2. Proposer des animations en adéquation avec les capacités des enfants 3. Valoriser l'enfant dans ses choix	• Mise en place de vendredi libre, avec les enfants qui choisissent les activités. • Laisser l'enfant s'exprimer librement • Prise de décision
Favoriser le respect	1. Etre capable d'écouter les autres 2. Respecter les règles de vie 3. Contrôler son comportement	• Mise en place de règles de vie • Temps d'échange • Temps de débats • Retour avec les enfants





Les objectifs opérationnels

- **Lutter contre les discriminations :**
 - Les activités concernent les garçons et les filles favorisant une égalité.
 - Suivi des enfants en situation de handicap, PAI
 - Règles de vie commune
 - Jeux/Activités en fonction de la demande

- **L'enfant est au cœur de la citoyenneté :**
 - Similitude entre l'école et l'ALAE, ALSH
 - Activités d'échanges et d'écoute
 - Signature des enfants des règles de vie pour être en accord tous ensemble
 - Respecter le rythme de vie de chacun

- **Droit de l'enfant**
 - Sensibilisation au droit de l'enfant (activités durant la semaine)
 - Cita-droit

- **Favoriser l'accès à de nouvelles cultures**
 - Intervenant sportifs, culturels et artistiques
 - Développer son imaginaire
 - Développer la motricité chez l'enfant
 - Sorties

- **Proposer des activités sportives, artistiques et culturelles**
 - Mise en place d'activités variées
 - Mettre à disposition du matériel pour jouer et s'amuser
 - Mise en œuvre de grands jeux

- **Favoriser les jeux libres**
 - Jeux libres
 - Aider l'enfant à organiser son temps libre
 - Accompagner l'enfant au travers ses idées

- **Sensibiliser les enfants à devenir de futur citoyen**
 - Gaspillage alimentaire
 - Réutilisation des matériaux (cartons...)
 - Education à la consommation responsable
 - Vivre ensemble

- **Lutter contre le harcèlement**
 - Animation ponctuelle avec les outils de Léo Lagrange





- Développer l'esprit de tolérance
- Sensibilisation à l'égalité
- Favoriser l'écoute

➤ **Education au développement durable**

- Mise en place du tri sélectif
- Des temps d'échanges formalisés
- Des idées pour mieux consommer

➤ **Favoriser l'écoute et la communication**

- Favoriser l'échange avec les familles
- Temps de débat
- Prise de décision
- Transmission vers les parents

➤ **Proposer des animations en adéquation avec les capacités des enfants**

- Développer la motricité
- Activités ciblées qui prennent en compte les capacités des enfants
- Etendre la précision et la dextérité

➤ **Valoriser l'enfant dans ses choix**

- Prise en compte du choix de l'enfant
- Amener de l'autonomie au sein du groupe
- Laisser le choix à l'enfant

➤ **Etre capable d'écouter les autres**

- Temps d'échange tous ensemble
- Retour avec les enfants
- Gestion des émotions dans la discussion

➤ **Respecter les règles**

- Règle de vie commune à l'ensemble du groupe
- Respecter tout le monde (camarade + adulte)
- Gérer les conflits

➤ **Contrôler son comportement**

- Gérer ses émotions
- Activités de relaxation
- La charte de l'esprit sportif
- Retour de la journée





Les projets d'activités

Les projets d'activités sont à l'initiative des animateurs puis validés par le directeur lors des réunions de préparation. Ils sont travaillés tous ensemble lors des temps de réunion, et parfois ils sont également travaillés avec les enfants.

Le directeur accompagne l'équipe dans la réalisation du projet, ainsi que dans l'écriture de celui-ci.

Lors des réunions nous échangeons tous sur les différents projets pour les faire évoluer et les rendre plus intéressants.

Les animateurs établissent leur projet d'activités en rapport avec les objectifs du projet pédagogique. Ils expliquent le déroulement de leur projet, de pouvoir fixer et évaluer les objectifs et de prévoir le matériel nécessaire pour la réalisation du projet.

L'accueil de loisirs propose aux enfants et aux familles un programme d'activités pour l'ensemble de la période. Un thème est défini, avec des objectifs spécifiques, et les animateurs proposeront des activités en rapport ce thème.

Des activités physiques, manuelles, artistiques seront proposées, ainsi que des intervenants (sportifs, culturels ou artistiques) et des sorties seront ajoutées pour le déroulement des vacances.

Les projets d'enfants

Des temps d'expression permettent aux enfants d'exprimer leurs envies de jeux et de projets. Les enfants sont aussi au cœur du projet, car ils sont acteurs du temps du vendredi, c'est eux qui décident leurs activités (dans la limite du réalisable).

L'équipe de l'ALSH prend en compte les demandes des enfants et nous en discutons ensemble lors des réunions.

L'équipe ALSH est ouverte à tous les projets proposés par les enfants, si le projet est faisable, l'équipe accompagne les enfants dans la démarche du projet.

Les animateurs font des propositions d'activités en fonction des demandes des enfants, et certaines activités nécessitent la venue d'un intervenant. Ces demandes sont étudiées et acceptées si le budget le permet.





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants

Les enfants sont acteurs de l'ALSH en mettant en place des temps de paroles, d'expression ou de débats. Ces temps-là, permettent aux enfants de s'exprimer, et que les enfants puissent donner leur avis. Durant certains temps, les enfants sont acteurs de leur planning, c'est eux qui décident des activités qui vont être proposées. Les enfants participent aux tâches de rangements dans le centre ou pendant les activités.

Les créations des enfants sont valorisées en étant affichées dans les locaux de l'accueil de loisirs, ou sur les tableaux d'affichages.

La place des parents

La place des parents est importante au sein de l'ALSH. Une attention particulière sera établie lors des temps d'accueil. Les relations avec les parents sont primordiales. Lors de la présence des parents, l'animateur doit être convivial et rassurant envers le parent qui vient récupérer son enfant.

Le d'accueil est un moment idéal pour échanger avec les parents. Il faut établir un lien de confiance entre le parent et l'équipe d'animation.

Les coordonnées de la structure (mail + numéro de téléphone) sont connues. L'application KIDIZZ permet également de diffuser des photos, et également des informations à destination des parents (planning, sortie, inscription...).

Rôle et attitudes des animateurs

Quelles relations avec les enfants ? Tous les enfants présents à l'ALSH sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'animateur ou le directeur est un adulte référent pour les enfants. L'animateur est garant de la sécurité morale, affective et physique des enfants. L'animateur doit parfois poser des sanctions, ces sanctions sont discutées par l'ensemble de l'équipe.

Quelles relations avec les partenaires ? Un temps d'échange entre l'équipe d'animation et les partenaires est prévu pour discuter des diverses situations rencontrées. Les relations avec le gardien et les agents techniques sont agréables, et importantes, car ce sont des personnes qui sont présentes quotidiennement. Les relations avec les intervenants se font par échange téléphonique/mail, pour obtenir les informations nécessaires, et les retransmettre à l'équipe d'animation, puis aux enfants et leurs parents.



LES MOYENS

L'équipe est composée d'un directeur diplômé BAFD, de 2 animatrices référentes diplômées BAFA/CAP Petite enfance (1 animatrice référente primaire, et 1 animatrice référente maternelle), ensuite des animateurs vacataires sont recrutés en CEE (contrat d'engagement éducatif).

L'équipe d'animation travaille pour l'association Léo Lagrange Méditerranée. Un animateur supplémentaire peut être ajouté à l'équipe d'animation lorsque cela est nécessaire.

Les moyens humains

Le directeur : rôle et fonctions

- Garantir la sécurité physique morale et affective des enfants.
- Etre disponible et à l'écoute
- Garantir le projet pédagogique et le bon fonctionnement de l'ALSH
- Transmettre le projet éducatif de Léo Lagrange à l'équipe d'animation
- Développer des partenariats
- Diriger le personnel et la gestion de l'Accueil
- Animer, encadrer et former l'équipe d'animation
- Diffuser de l'information
- Suivre l'activité de l'ALSH : les inscriptions, les présences des enfants, absences
- Gérer le budget
- Gérer les inscriptions
- Accompagner les stagiaires

Les animateurs : rôle et fonctions

- Veiller à la sécurité physique, affective, et morale de chaque enfant
- Respecter le projet pédagogique
- Favoriser le vivre ensemble
- Organiser le planning d'activités
- Travailler en équipe
- Mettre en place des activités variées
- Participer aux réunions avec l'équipe d'animation
- Aider les enfants à exprimer leurs envies, leurs besoins
- Avoir un positionnement d'adulte référent
- Mettre en place des projets d'activités

L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques

- 2 réunions pour établir le planning sont prévues : la première environ 1 mois avant le début de l'accueil de loisirs, permettant d'établir les groupes, le planning d'activités, le déroulement des sorties, la présentation de l'ALSH. La deuxième intervient quelques jours avant le début de l'activité pour permettre d'être prêt pour l'ouverture.
- Tous les jours, les informations nécessaires sont transmises avant d'accueillir les enfants. Un point quotidien est pris également pour savoir comment s'est déroulée la journée, évènements survenus ou transmissions d'informations.



L'assistant sanitaire :

- Responsable de l'infirmerie, soins et trousse à pharmacie
- Gère les traitements sous ordonnance médicale (fournie par les parents)
- Connait les particularités médicales des enfants
- Préviens et informe les membres de l'équipe
- Gère le cahier d'infirmerie

→ Toutes ses actions sont sous la responsabilité du directeur.

Les personnels techniques : Le personnel technique assure plusieurs fonctions au sein de l'établissement sur le temps périscolaire (restauration, entretien).

La coordination Leo Lagrange : Nous pouvons contacter la coordination pour toute question ou problème rencontré.

Les référents éducatifs de la ville : Les référents éducatifs de la ville sont amenés à venir sur la structure. Ils vérifient le bon fonctionnement de l'ALSH.

Les moyens matériels

Le matériel pédagogique : principes et règles d'utilisation

Le matériel pédagogique est à disposition des enfants et des animateurs. Des jeux et des livres sont disponibles en libre-service, en demandant l'accord à un adulte. L'enfant est responsable du matériel qu'il a pris, il se doit de le ranger dès qu'il a fini de l'utiliser. Le matériel de sport est rangé dans un placard, les jeux de sociétés se trouvent dans la salle rangés dans une armoire. Les livres se trouvent dans le coin détente.

Les espaces

Concernant l'ALSH Jean Jaurès, nous utilisons les locaux du centre de loisirs sur le temps périscolaires.

Dans le centre de loisirs nous avons :

- Une salle « Bibliothèque », avec des canapés, des livres. Cette salle nous permet de faire des activités calmes, ou des temps de débats et d'échange.
- Une grande salle d'activité, avec des petites tables pour faire des activités de préférence avec les plus petits. Dans cette salle, il y a également les armoires où se trouvent tous les jeux de société.
- Une deuxième salle d'activités, avec des tables plus grandes. Dans cette salle, il y a un grand placard pour ranger tout le matériel qui concerne les activités manuelles.
- Une troisième salle d'activités.
- Un placard pour le matériel sportif
- Un coin cuisine
- Des sanitaires
- Le bureau de la direction
- **Un coin extérieur, « jardin », mais dans l'attente de travaux de rafraîchissement pour pouvoir l'utiliser.**

Nous utilisons également les sanitaires de l'école quand nous sommes à l'extérieur. Nous disposons de la cour de l'école pour les jeux d'extérieur et les activités sportives.



A côté de la cantine, nous pouvons utiliser également le terrain de basket, pour le sport.

Nous utilisons également une partie de l'école maternelle pour la partie centre de loisirs. Dans l'école maternelle nous utilisons :

- La salle de motricité pour faire des activités.
- Le dortoir pour la sieste
- La cour de l'école maternelle

Les relations

Entre enfants, et entre enfants et animateurs : Des règles de vies sont instituées par les enfants avec l'aide des animateurs, puis signées par l'ensemble du groupe. Par la suite une relation de confiance est installée. L'équipe d'animation utilise les moyens nécessaires pour que chaque enfant puisse trouver sa place. Les enfants doivent se sentir en sécurité quand ils sont à l'ALSH. La politesse est de rigueur, nous travaillons sur ce point afin que la politesse soit présente tout le temps.

La place des parents : Les parents ont une place primordiale au sein de l'ALSH. Lors des évènements importants nous pouvons faire appel aux familles pour obtenir de l'aide de leur part.

Les moyens financiers

Le budget pédagogique qui est attribué est de 3.08€ par journée enfant réalisée.

Celui-ci est fixé en fonction du taux d'enfants présent sur la structure.

Les dépenses sont réparties avec une grille budgétaire dont les critères sont :

- Activités pédagogiques
- Transport d'activités
- Matériel pédagogique
- Alimentation
- Produit d'entretien
- Matériel et fourniture de bureau
- Pharmacie

Les tarifs : Sont fixés par les élus de la Ville de Perpignan. Chaque année les tarifs sont étudiés et éventuellement réévalués. Ils varient en fonction du quotient familial des familles allocataires CAF et MSA.

Les partenaires

- La CAF
- La MSA
- La SDJEPS
- La Mairie de Perpignan
- Le SYM
- La Fédération Léo Lagrange
- La PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- Le service de la DAEE
- Les transports, bus de ville ou compagnie
- La restauration ELIOR





Le fonctionnement de la structure

Jours et horaires d'ouverture : L'ALSH Jean Jaurès accueille les enfants de 2.5 à 12 ans pendant les vacances du mois de juillet, du lundi 08 Juillet au Vendredi 26 Juillet inclus.

Le centre de loisirs maternel accueille les enfants 2.5 à 6 ans, alors que le centre de loisirs primaire accueille les enfants de 6 à 12 ans.

Les enfants peuvent être accueillis aux rythmes suivants :

- Demi-journée sans repas
- Demi-journée avec repas
- Journée sans repas
- Journée avec repas

Différents accueils échelonnés des enfants sont mis à disposition des parents :

- De 7h45 à 9h30 → Arrivée des enfants pour la journée ou demi-journée
- De 11h30 à 12h15 → Arrivée des enfants pour la demi-journée avec repas, départ des enfants pour la demi-journée ou journée sans repas
- De 13h30 à 14h → Arrivée des enfants pour la demi-journée sans repas, départ des enfants pour la demi-journée avec repas
- De 17h à 18h15 → Départ des enfants, fin de la journée

Mode d'inscription des familles :

- ➔ **Le dossier d'inscription** doit être rempli lors de l'inscription de l'enfant. Il comprend une fiche de renseignements famille, plusieurs fiches de renseignements sur l'enfant, l'attestation d'assurance et la photocopie des vaccins à jour.
- ➔ **La réservation** s'effectue auprès du directeur de la structure lors des permanences qui seront réalisées pour les inscriptions. Les jours choisis valideront les jours de présence de l'enfant. Une journée réservée entraîne la facturation à la famille. Seul un justificatif médical peut annuler une journée facturée. Une réservation peut être annulée 72h à l'avance avant la date d'accueil.





Journée type :

	Accueil de loisirs Maternel	Accueil de loisirs Primaire
7h45/9h	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents) Petit déjeuner	Accueil échelonné des enfants (prise en compte des parents) Petit déjeuner
9h/9h30	Fin de l'accueil Répartition des enfants dans leurs groupes respectifs (direction les locaux de l'école maternelle) Mise en train Présentation de la journée	Fin de l'accueil Répartition des enfants dans leurs groupes respectifs Réunion animateur-Enfant Présentation de la journée
9h30/10h15	Temps libre Jeux extérieurs Toilettes	
9h30/11h30		Mise en place de l'activité Sortie/Intervenant
10h15/11h30	Mise en place de l'activité Rangement Toilettes	
11h30/12h	Temps libre Retour au calme avant le repas Accueil échelonné des enfants qui ne mangent pas à la cantine	Temps libre Retour au calme avant le repas Accueil échelonné des enfants qui ne mangent pas à la cantine
12h/13h	Repas Toilettes	Repas Toilettes
13h/14h15		Temps Calme Temps Libre Accueil échelonné des enfants
13h/16h	Accueil échelonné des enfants (jusqu'à 14h15) Toilettes Sieste pour les petits et tous petits avec un réveil échelonné Temps Calme pour les grands Activités	
14h15/16h		Mise en place de l'activité Sortie/Intervenant
16h/16h45	Toilettes Gouter Retour sur la journée	Toilettes Gouter Retour sur la journée



16h45/18h15	Retour dans les salles d'accueil Départ échelonné des enfants Transmissions des informations	Retour dans les salles d'accueil Départ échelonné des enfants Transmissions des informations
-------------	--	--

Règles de vie de la structure : Les règles de vies sont travaillées avec les enfants sur un temps d'activité. Le but est de créer des règles de vie en compagnie des enfants pour qu'ils puissent être des acteurs importants de l'ALSH. Ensuite les règles sont signées par l'ensemble des enfants et affichées dans les salles d'activités. Ces règles sont susceptibles d'être modifiées au cours de la période de vacances.

La création des règles est un temps d'échange et de partage entre les enfants et l'équipe d'animation.

La communication

En direction des enfants : on utilise un panneau d'affichage dans l'accueil de loisirs, y sont affichés le menu de la semaine et le planning d'activités. La communication vers les enfants s'effectue de manière informelle. L'équipe d'animation est à l'écoute des enfants, de leurs demandes, et leur permet de s'exprimer librement. Elle est un repère pour les enfants. Des temps d'échanges, de débats, sont mis en places régulièrement.

Au sein de l'équipe : La communication commence lors des réunions. Un affichage dans le bureau ou dans la cuisine est mis en place pour les informations importantes. La communication et la transmission d'information se font quotidiennement.

En direction des familles : Les temps d'accueil sont des moments importants pour la communication envers les familles, ce sont des moments qui ont une valeur au sein de l'accueil de loisirs. Nous prenons le temps d'échanger avec les familles lors de leur venue.

D'autres moyens sont mis en place tels que :

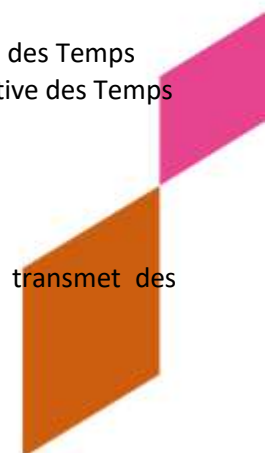
- Des rencontres avec les familles (planifiées ou non planifiées)
- Un tableau d'affichage, avec les informations importantes
- Des informations sur le site internet de Léo Lagrange à destination des parents
- Un accueil téléphonique ou par mail
- La distribution de documents : programme des activités, menu, mots, questionnaire, ...
- L'application KIDIZZ, qui permet de poster des photos des moments dans la journée

En direction de la ville :

- Coordinatrice mairie Mme Sophie SALIS. Elle veille au bon fonctionnement
- Mme Angles qui est référente secteur NORD du Service Gestion Administrative des Temps
- Mme Fageda qui est responsable secteur NORD du Service Gestion Administrative des Temps
- Mme Laborde qui s'occupe des activités SYM

En direction de Léo Lagrange :

- L'équipe de la coordination, qui nous accompagne, apporte des solutions, transmet des informations, à l'écoute
- Roselyne SILVESTRE, secrétaire, pour la prise de régie
- M David DUBERNARD, DTA Léo Lagrange méditerranée





L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvre et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation en rapport avec les objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter.

Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année : quand ? Comment ? Quoi ? Avec quel(s) outil(s) ? Par qui ? Avec qui ? (adultes, enfants, prestataires, collaborateurs, partenaires....)

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Evaluation des objectifs et du projet

L'évaluation permet de viser les freins à la bonne organisation, la menée pédagogique ainsi qu'à l'avancée et la portée du projet vers les enfants et l'équipe. Celle-ci va nous permettre de trouver les moyens qui pallieront à ces freins.

Les critères choisis s'évalueront grâce à une échelle allant de 1 à 5.

Légende : 1 très satisfaisant, 2 satisfaisant, 3 moyen, 4 insatisfaisant, 5 très insatisfaisant

Critères	1	2	3	4	5	Commentaires
Les objectifs ont-ils été cohérents ?						
Les objectifs fixés ont-ils été atteints ?						
Le lien a-t-il été effectué entre le projet pédagogiques et les activités menées ?						
Le projet a-t-il adapté au public ?						
Les enfants						



<i>La participation des enfants ?</i>					
<i>Les activités sont-elles adaptées à l'âge des enfants ?</i>					
<i>L'écoute et la prise en compte des enfants a-t-elle été effectuée ?</i>					
<i>Le rythme de l'enfant a-t-il été pris en compte ?</i>					
Avant/Pendant/Après					
<i>Le matériel et les locaux ont été préparés ?</i>					
<i>L'information à l'ensemble des participants du projet ?</i>					
<i>L'organisation des enfants a été de manière claire et pratique ?</i>					
<i>Prendre en main le groupe d'enfants ?</i>					
<i>Implication dans le projet ?</i>					
<i>J'ai inclus le rangement dans mon activité ?</i>					
<i>J'ai respecté les différentes étapes du projet ?</i>					

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.



Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de JEAN JAURES. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipe : Deux réunions sont prévues, la première réunion, 3 semaines avant le début des vacances pour préparer celle-ci, et pour que tout le monde puisse se rencontrer. Cette réunion nous permet d'établir le planning, discuter des sorties et intervenants, faire une liste de matériel pour les vacances à venir, horaires, fonctionnement, ...

La deuxième réunion se déroule quelques jours avant le début, pour s'approprier les lieux, faire un point sur les groupes d'enfants, pouvoir être prêt avant l'ouverture de l'accueil.

Si besoin, un temps de régulation est prévu pour améliorer ou modifier certains points de fonctionnement concernant l'accueil de loisirs.

Des points quotidiens sont également fait pour la transmission d'informations diverses, des points à voir avec l'équipe d'animation, mise en place de la journée du lendemain (sortie).

En fin de séjour, un bilan est effectué pour évaluer la période, les objectifs, les activités menés, l'organisation, l'accueil du public. Cela servira pour améliorer certains points pour une autre période de vacances.

Les bilans d'activités / projets : Le bilan des activités s'effectuent avec l'équipe d'animation, ces bilans permettent d'évaluer le travail qui a été effectué.

Nous faisons également des bilans lors de la venue des intervenants que nous envoyons à la coordination Léo Lagrange et également auprès des prestataires (mairie), pour qu'ils puissent avoir un retour sur l'activité qui a été proposé.

Avec l'aide de ses différents bilans, cela nous aide à établir un bilan plus global sur le déroulement et fonctionnement du centre de loisirs sur l'année.

Questionnaires aux parents : Les parents ont la possibilité de participer à notre démarche d'évolution. Un questionnaire ou enquête de satisfaction peut être mis à disposition des parents. Plusieurs critères d'évaluations peuvent être pris en compte comme : la communication, les inscriptions, les horaires, les locaux, les activités, ...

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de l'ALSH Jean Jaurès a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Loïc PACCIANUS, le directeur de l'ALSH, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'ALSH Jean Jaurès

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (***Voir annexe***)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation au(x) handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant.

Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances

- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agréments** dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



ALSH JEAN JAURÈS

PACCIANUS Loïc

34 bis Chemin del Vives,

66000 Perpignan

Tél : 06.25.64.76.22

Jaures.perpignan@leolagrange.org

[http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/acm-jean-jaures-
primaire/](http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/acm-jean-jaures-primaire/)

[http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/acm-jean-jaures-
maternelle/](http://www.leolagrange-acm-perpignan.org/acm-jean-jaures-maternelle/)

